

Programme enseignement

Par **hexagone33**, le 17/11/2014 à 23:21

bonjour,

Je suis un futur étudiant en droit. J'espère que ce sera à la Sorbonne.

Je souhaiterais connaître le programme d'enseignement. C'est à dire, l'ensemble des disciplines enseignées.

Merci à bientôt

Par **gregor2**, le 17/11/2014 à 23:37

Bonjour, pour commencer bienvenue sur le forum.

Les liens dans ma signature vont vous intéresser, je vous invite à les consulter ils répondent à des questions que vous vous posez probablement.

Concernant le contenu du cours en L1 seules les matières principales (droit civil, droit constitutionnel) méritent d'être vues à l'avance (dans les grandes lignes, pas besoin de tout connaître avant d'arriver là bas) et la procédure civile (concernant ce sujet l'avant dernier lien de ma signature est à connaître à l'endroit et à l'envers).

Concernant le droit constitutionnel : premier semestre = histoire constitutionnelle de la France depuis 1789 , second semestre de la L1 (deuxième semestre de la licence pour ceux qui apprécient la nuance) = cinquième République, institutions, leurs liens, les outils que les uns peuvent utiliser sur les autres etc ... Des recherches approfondies sur la question peuvent suffire à voir ce qui vous attend.

Concernant le droit civil : regardez notre poste sur les livres de L1 et peut être achetez en un. Sinon voici les thèmes abordés :

- définition du droit et comparaison avec des notions proches
- les sources du droit
- **les conflits des règles de droit** notamment avec le droit international mais aussi entre les

règlements et la loi (que faire en présence d'un règlement conforme à une loi mais qui elle ne serait pas conforme à un texte supérieur ?)

- les personnes
- les biens (qui sera une matière à part entière en L2 ou L3 suivant la fac)
- les droits subjectifs
- la preuve de ces droits
- les juridictions devant lesquelles on peut faire reconnaître ces droits

les autres matières sont anglais, économie, histoire du droit, méthodologie, sociologie politique, relations internationales, institutions européennes ... et des trucs comme ça je dois pas oublier grand chose :p Le programme peut varier d'une fac à une autre, certaines ont même philosophie juridique.

Le mieux c'est d'aller sur le site de Paris 1 [consulter ce document](#)

j'insiste sur les juridictions, bien connaître les cheminements possibles d'une affaire et le vocabulaire spécifique devant chaque juridiction vous aidera à mieux lire les arrêts (et autres décisions).